

Lévesque, Claudette

De: Catherine Karnas [c.karnas@sympatico.ca]
Envoyé: 9 mars 2014 13:43
À: Greffe
Objet: À verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

À verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

Montréal, le 8 mars 2014

À qui de droit,

Je suis propriétaire d'un triplex avec bachelor et j'ai 4 compteurs d'hydro sont dans ma cuisine. J'ai téléphoné à la compagnie CapeGemini pour demander de garder mes compteurs mais on a prétendu qu'il était impossible de les garder et que je devais par conséquent demander les compteurs non-communicants. Par la suite, on m'a rappelé pour me dire que la demande avait été refusée car la demande devait venir de mes locataires!

Je paye assez de taxes et de dépenses en rénovations pour savoir que je suis chez moi! Mais lorsqu'Hydro prétend que ce sont mes locataires qui doivent décider de quel compteur je mets dans ma cuisine, cela me révolte!

De plus, puisque je ne suis jamais chez moi dans la journée, mes locataires se font harceler par la compagnie CapeGemini, qui leur demande de leur ouvrir pour installer les compteurs ou leur demande de les rappeler à un numéro longue distance, alors qu'ils prétendent travailler dans le quartier.

J'ai une santé fragile, je souffre de violentes migraines et de labyrinthite à répétitions. J'ai des acouphènes depuis que mes voisins ont accepté de changer leurs compteurs et mes migraines sont encore plus violentes et plus nombreuses. Je ne veux pas jouer avec ma santé. C'est le bien le plus précieux que je possède.

Je suis propriétaire et j'aimerais bien pouvoir me sentir chez moi et ne pas avoir à me faire polluer mon domicile par des compteurs communicants dont on ne sait absolument rien pour le moment.

Je pense que le progrès est une bonne chose lorsqu'on prend le temps de vérifier qu'il n'apporte pas de nuisance pour la santé. Mais aucune précaution n'est prise. Dans quelques années, on risque de s'apercevoir qu'il est trop tard et que notre santé est en péril. De nombreuses études montrent les dangers de l'électro-pollution et des douleurs et malaises qu'ils provoquent. Je ne comprends pas que nos dirigeants puissent laisser faire de telles aberrations.

Dans le doute, je préfère donc m'abstenir! Je vous demanderais donc d'agir pour qu'aucun frais ne soit demandé pour conserver nos anciens compteurs et qu'aucun frais de relève ne soit demandé non plus. On me demande 28 \$ pour relever chaque compteur alors qu'ils sont tous à la même place. C'est une honte de fixer des tarifs abusifs pour décourager les gens et ainsi pouvoir changer tous les compteurs facilement.

Hydro Québec a choisi la manière la plus polluante et je refuse d'en subir les conséquences dans mon foyer et de l'imposer à mes locataires.

Bien à vous,

Catherine Karnas